



C'est la rentrée du KT !

Après la trêve estivale, qui, nous l'espérons, a permis à tout le monde de se détendre : en changeant de rythme, en prenant le temps de profiter d'activités en famille, ou peut-être en découvrant des lieux et paysages inconnus...il est temps de reprendre maintenant nos activités de catéchèse... Mais où en sommes-nous des normes sanitaires ?

Pass-sanitaire : le point au 1er septembre 2021

Le Service juridique de la Conférence des évêques de France a examiné les dernières dispositions réglementaires relatives aux normes sanitaires.

En résumé, le Pass-sanitaire n'est exigible ni pour les séances de catéchèse ni pour les rencontres de catéchuménat habituelles quel que soit le lieu où elles se déroulent. Il faudra rester attentif au respect des mesures d'hygiène qui s'appliquent.

Vous trouverez ci-dessous une note et un tableau détaillé présentant les conditions d'exigence du Pass-sanitaire dans la plupart des activités de catéchèse et de catéchuménat.

<https://catechese.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/15/2021/09/pass-sanitaire-septembre-2021.docx>

Quoi qu'il en soit, nous vous souhaitons une bonne rentrée, accompagnée par le dynamisme et la force de votre engagement...Mais n'allez pas au-delà de vos moyens et compétences : ci-joint, un texte de St Ignace, vieux de presque 500 ans, plein de sagesse et vraiment réconfortant pour les catéchistes !



“Il me semble que vous devriez vous résoudre à faire avec calme ce que vous pouvez. Ne soyez pas inquiets de tout, mais

abandonnez à la divine Providence ce que vous ne pouvez accomplir par vous-même.

Sont agréables à Dieu notre soin et notre sollicitude raisonnables pour mener à bien les affaires dont nous devons nous occuper par devoir. L'anxiété et l'inquiétude de l'esprit ne plaisent point à Dieu.

Le Seigneur veut que nos limites et nos faiblesses prennent appui en sa force et en sa toute-puissance ; il veut nous voir croire que sa bonté peut suppléer à l'imperfection de nos moyens.

Ceux qui se chargent d'affaires nombreuses, même avec une intention droite, doivent se résoudre à faire simplement ce qui est en leur pouvoir, sans s'affliger s'ils ne parviennent pas à tout réaliser comme ils le voudraient. A condition toutefois qu'ils aient accompli tout ce que la nature humaine peut et doit faire selon les indications de la conscience.

Si on doit laisser de côté certaines choses, il faut s'armer de patience, et ne pas penser que Dieu attend de nous ce que nous ne pouvons pas faire : Il ne veut pas davantage que l'homme s'afflige de ses limites.

Pourvu que l'on donne satisfaction à Dieu, - ce qui est plus important que de donner satisfaction aux hommes – il n'est pas nécessaire de se fatiguer outre mesure. Bien plus, lorsqu'on s'est efforcé d'agir de son mieux, on peut abandonner tout le reste à celui qui a le pouvoir d'accomplir tout ce qu'il veut."

Saint Ignace de Loyola (1491-1556) – Lettre du 17/11/1555

Bonne année de catéchèse à tous : confiance , Il nous précède dans le cœur des enfants...

Bien fraternellement,

Joëlle et Annick

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 20/02/2026 - <https://charente.catholique.fr/actualites/cest-la-rentree-du-kt/>